

## Recommended Plan: Lester Road Meandering Brook Drive to Bank Street

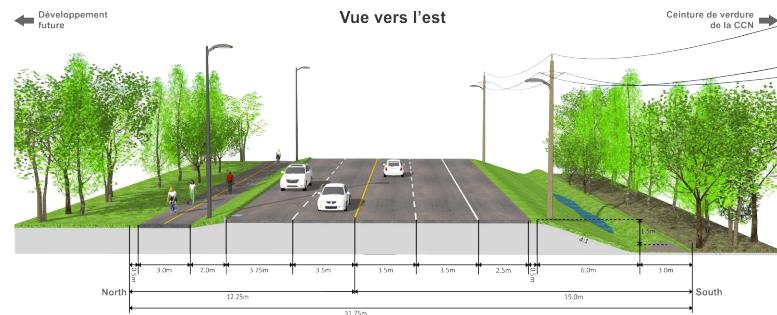
The Recommended Plan for Lester Road between Meandering Brook Drive to Bank Street is to utilize the exiting Right-of-Way. The Recommended Plan is illustrated below in a representative cross-section. The defining characteristics are outlined below.



- Aligns the northern portion of the transportation facility in an alignment that is consistent with the right-of-way widenings that have been taken from developing properties
- Requires an approximately 2m widening from the vacant development block located at the northeast corner of the intersection of Lester Road and Bank Street
- Requires an additional right-of-way widening from the NCC Greenbelt along the south side of the corridor and displaces wetland areas
- Requires a guardrail along rural residences on the south side of Lester Road, to minimize the required cross-section and avoid impacts on front yard area and potential on-site water and wastewater systems

## Plan recommandé : Chemin Lester la promenade Meandering Brook jusqu'à la rue Bank

Le plan recommandé pour le segment de la chemin Lester depuis la promenade Meandering Brook jusqu'à la rue Bank consiste à utiliser l'emprise existante. Le plan recommandé est illustré ci-dessous sous forme de coupe transversale représentative. Les caractéristiques distinctives sont décrites ci-dessous.



- Établit le tracé de la partie nord des installations de transport d'une manière conforme à l'élargissement de l'emprise qui a été effectué par l'acquisition de terrains à aménager
- Nécessite un élargissement d'environ 2 m pris dans l'ilot d'aménagement vacant situé à l'angle nord-est de l'intersection du chemin Lester et de la rue Bank
- Nécessite un élargissement supplémentaire de l'emprise depuis la ceinture de verdure de la CCN le long du côté sud du corridor, et déplace des milieux humides
- Nécessite un garde-fou le long des résidences rurales du côté sud du chemin Lester, afin de réduire au minimum la coupe transversale nécessaire et éviter les répercussions sur la cour avant et sur les systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'évacuation des eaux usées potentiels

